

Intitulé de l'UE	Approche éducative artistique (Partie II)
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Anna NOCERA	44	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Techniques musicales- Partie 2	22h	Emmanuel MOLLERS Ronald TOUSSAINT
Techniques plastiques - Partie 2	22h	Anna NOCERA

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Techniques musicales- Partie 2 : 2h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires
Techniques plastiques - Partie 2 : 2h de théorie, 20h de travaux

Langue d'enseignement
Techniques musicales- Partie 2 : Français
Techniques plastiques - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ◦ Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action • Etre un acteur institutionnel et social engagé <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge ◦ Travailler et réfléchir en équipe et en réseau ◦ S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
 - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
 - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
 - Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
 - Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
 - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
 - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
 - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres
 - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
 - Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée

Objectifs de développement durable



Bonne santé et bien être

Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Créer des outils d'analyse et d'observation à travers diverses productions.
- Ouvrir sa culture artistique générale pour mieux servir la créativité dans le futur métier.
- Approfondir des notions plastiques et musicales de base pour servir la pratique éducative sur le terrain.
- Être capable de créer des activités ou ateliers artistiques et interdisciplinaires pour différentes populations.
- Apprendre à mettre la créativité artistique au service de valeurs importantes pour l'éducation et la bonne gestion de groupe.

Contenu de l'AA Techniques musicales- Partie 2

- Travail de la voix et du souffle
- Adaptation des notions vues pour les rendre transposables dans la pratique du métier.
- Les jeux rythmiques, les jeux de discrimination auditive, la pratique instrumentale, le chant, les jeux dansés et autres activités de collaboration ... seront abordés dans l'esprit de la pratique de terrain.
- Travail du personnage : prise de possession par le corps (exercices dans l'espace, improvisation...) et par la voix (exercices ludiques pour oser transformer sa voix).
- Séances de relaxation musicale guidée / séances de relaxation musicale avec massage crânien.
- Maîtrise de la pratique du djembé et de son écriture par diagramme.
- Approfondissement des techniques de danses et autres chorégraphies collectives. Adaptation des notions vues pour les rendre transposables dans la pratique du métier.

Contenu de l'AA Techniques plastiques - Partie 2

- Elaborer une activité spécifique en tenant compte de l'aspect esthétique et/ou sensoriel.
- S'approprier des techniques artistiques pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions plastiques adéquates.
- Traduire de manière plastique les situations vécues et des actions éducatives en y réfléchissant avec un sens critique.
- Laisser place aux personnes et à leurs savoirs plastiques pour ouvrir avec elles le champ des possibles
- Evaluer l'effet d'interventions plastiques en les réajustant si besoin.
- Etudes des notions d'espace, de lignes, de formes, de couleurs et d'intentions au travers de situations.
- Sous forme de projets, exploiter les matières et matériaux afin de nourrir l'imaginaire en évoquant des pistes de travail.
- Développer une activité spécifique de la conception à la mise en pratique sur le terrain en lien avec l'AA "activités physiques et sportives"

Méthodes d'enseignement

Techniques musicales- Partie 2 : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC

Techniques plastiques - Partie 2 : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures

Supports

Techniques musicales- Partie 2 : notes de cours, activités sur eCampus

Techniques plastiques - Partie 2 : notes de cours, consignes

Ressources bibliographiques de l'AA Techniques musicales- Partie 2

Vincent Van Sull, Alain Strument - Des ensembles musicaux originaux à la portée de tous, Ed. Labor

A. CARRE, « Musique et handicap », éd. Fuzeau, Courlay, 2006

E. MERTENS et V. VAN SULL, Osez la musique Ed. Labor

J. SPIERKEL, A. ZEGELS, « L'art de la récup » Région wallonne, 2003.

Eric LIMET, "Eh bien, dansons maintenant !", Les éditions namuroises, 2009

Ressources bibliographiques de l'AA Techniques plastiques - Partie 2

Selon les techniques et projets.

Alain Bideau Bideau (2008), Pratiquer le jeu - art populaire. Lyon, édition : Chronique sociale

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Techniques musicales- Partie 2 : 50% Techniques plastiques - Partie 2 : 50%
Langue(s) d'évaluation	Techniques musicales- Partie 2 : Français Techniques plastiques - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Techniques musicales- Partie 2 :

Evaluation continue (Travaux / Rapports / Fiche éducative) en présentiel soit via Teams (en fonction de la situation sanitaire).

Méthode d'évaluation de l'AA Techniques plastiques - Partie 2 :

Evaluation continue (Travaux / Rapports / Fiche éducative) en présentiel soit via Teams (en fonction de la situation sanitaire).

(Articles 138 du décret du 17 novembre 2013 mais aussi 9.1 de notre règlement des études qui précisent que : « Par exception, les

évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois sur une période regroupant trois quadrimestres successifs »..) Le règlement précise, en outre, que l'étudiant doit prendre régulièrement connaissance des indications portées aux tableaux d'affichage, aux valves électroniques ainsi que sur leur adresse e-mail HEH (article 6).

Année académique : **2023 - 2024**